

Ruliba le 18 Avril 1960.

Monsieur l'Administrateur de Benitoire
De Man Joseph

Je vous salue.

Je vous demande à propos de la lettre que vous avez signée, venant du Tribunal de Benitoire et qui disait que je devais arranger la question des champs de MUGARRA, habitant de la colline Ruliba.

J'ai trouvé que c'était du fil à l'aiguille. Les personnes y sont inscrites. Elles-ci ont juré qu'elles n'habitent pas les champs et ~~que~~ qu'elles ne lui ont rien offert en vue de la reconnaître comme vrai propriétaire des champs.

Je vous fais savoir que ces gens, au nombre de sept (7) habitant cinq collines, ont 44 enfants qui payent l'impôt. Tous ceux-ci avec leurs pères, sont 51. et ces hommes habitent ~~sur~~ deux collines : Ruliba et Kilara.

Voyez-vous que je puis arranger ces choses ?

Mais vous disons au revoir.

C'est moi le sous-chef Hamyéri Bonjace.

Ruhengeri



3503